



Litige avec un fournisseur de tenue de sport...

Par **Idgym**, le **05/11/2008 à 12:00**

bonjour,

voici la situation de mon association sportive :

En septembre 2006, nous avons choisi un nouveau fournisseur de tenue de gymnastique pour notre gamme de club. Il s'agit d'un justaucorps formé par 3 tissus différents : velours blanc, velours violet et un lycra paillette bleu et violet.

Nous avons, dès la 1ère saison d'utilisation, rencontré un problème au lavage : tous les justaucorps déteignaient au lavage alors que nous suivions scrupuleusement les conseils de lavage du fournisseur. Nous avons d'abord conclu à un défaut sur cette gamme là, et nous avons recommandé de nouvelles tenues pour les nouvelles gymnastes arrivées dans le club en septembre 2007. Il s'est avéré que le tissu dégorgeait toujours. Presque toutes les tenues ont vu le velours blanc se rosir un peu plus à chaque lavage. Nous étions donc contraints de laver la manche blanche séparément du reste de la tenue ce qui est excessivement contraignant et non spécifié dans les conseils de lavage.

Nous avons pris contact avec la société pour demander une reprise totale du stock pour changer le velours blanc en lycra blanc ce qu'ils nous refusent puisque selon eux, nous n'avons pas suivi les conseils de lavages. Il n'est évidemment pas question pour nous de demander de repayer une tenue aux adhérents du club vu le pris de la tenue et notre association ne peut supporter le coût d'un nouveau stock.

Nous cherchons à savoir ce que nous pouvons exiger de cette entreprise (leader européen des tenues de gymnastique). Nous n'avons signé aucun contrat avec eux, seulement un devis

pour la création de la gamme.

Merci de l'attention que vous porterez à ma question.